

APPEL À PROJETS

Renforcement de l'adéquation des formations diplômantes francophones au Moyen-Orient

Règlement

Dépôt en ligne au plus tard le vendredi 31 mars 2023

PRÉSENTATION

Conformément à sa stratégie 2021-2025, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), au Moyen-Orient, propose de contribuer à l'amélioration de l'offre de formations académiques au sein de la francophonie scientifique et au développement de formations innovantes francophones en adéquation avec le monde socio-économique.

Le présent appel s'adresse aux **universités membres de l'AUF au Moyen-Orient** (cf. www.auf.org/l-auf/nos-membres/) et consiste à faire évoluer l'offre de formation proposée par nos membres en alliant, de façon équilibrée, théorie et pratique et en articulant des logiques qui rendent possibles les interactions avec le monde de l'entreprise.

Plus précisément, cet appel a pour vocation à traduire les deux actions (composantes) suivantes :

- **Action 1** : Accompagner la mise en place ou le renforcement de **formations diplômantes à forte composante professionnalisante dans un environnement francophone**, répondant aux besoins des marchés locaux de l'emploi et dotées de débouchés professionnels significatifs afin de contribuer à l'adéquation de ces formations avec les besoins socio-économiques et à l'amélioration de l'employabilité des étudiant(e)s ;
- **Action 2** : Accompagner le développement ou le renforcement de **formations diplômantes innovantes dans un milieu peu ou non francophone**, dont le caractère spécifique et/ou innovant est avéré et qui répondent aux priorités de développement de la région afin de contribuer à l'amélioration de l'offre de formations académiques ;

La Direction régionale Moyen-Orient assure l'examen de la recevabilité des dossiers, les évalue et en fait un classement. La sélection finale est validée par la Commission régionale d'experts économiques et scientifiques (CREES).

Les responsables des formations sélectionnées seront notifiés par courriel et les résultats définitifs de l'appel seront annoncés sur [le site web de l'AUF Moyen-Orient](#).

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- Le dossier de candidature doit être porté par une université membre de l'AUF au Moyen-Orient.
- L'établissement porteur du projet doit être à jour dans le paiement de ses cotisations à l'AUF.
- Un établissement peut déposer plusieurs dossiers. Un dossier complet doit être constitué pour chaque projet proposé.
- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET DE CLASSEMENT

Principaux critères de classement et sélection des dossiers de candidature :

- **L'adéquation de la formation** aux besoins socioéconomiques du pays concerné et aux priorités de développement de la région ;
- **Le caractère innovant de la formation**, qui pourra s'exprimer aussi bien, par exemple, par l'originalité du domaine de formation dans le panorama régional ou national, que par un usage pertinent du numérique ou le recours à des éléments novateurs sur le plan pédagogique (système de mobilité virtuelle des étudiants, techniques de classe inversée, pédagogie par projet, réalisation de projets collectifs...);
- **La dimension professionnalisante** de la formation, qui pourra se traduire par des dispositifs comme le stage obligatoire, l'alternance, l'intervention de professionnels, l'existence de modules de préprofessionnalisation ;
- La contribution du projet **au rayonnement international** des établissements impliqués ;
- La capacité du projet à se **pérenniser** sur le plan financier et technique, après la phase d'accompagnement par l'AUF ;
- L'importance du soutien apporté au projet par les établissements qui le déposent et par d'autres partenaires ;
- La capacité de l'établissement porteur de projet à mettre en évidence les modalités d'une collaboration « universités-entreprises » réussie offrant des débouchés réels dans le secteur socio-économique visé.

La participation des représentants du monde professionnel aux formations est fortement encouragée et constituera une valeur ajoutée lors de la sélection.

MODALITÉS DE SOUTIEN

- Le soutien financier maximal accordé à chaque projet retenu peut atteindre 10 000 euros, sur **deux années académiques au maximum**, à partir du 1^{er} septembre 2023.
- Cofinancement minimal exigé par projet : 30% du budget total, comprenant la valorisation des ressources humaines et techniques.
- Une fois le projet retenu, une lettre de notification et une convention seront adressées au plus haut responsable de l'établissement porteur du projet, indiquant le type de soutien accordé et précisant les modalités des engagements financiers.
- La mise en œuvre du soutien de l'AUF, le suivi et l'évaluation du projet seront assurés par la Direction régionale Moyen-Orient, en relation avec l'équipe de l'établissement porteur.
- Deux rapports sont demandés pour la durée du projet : un rapport scientifique et financier intermédiaire (après 6 mois de mise en œuvre du projet) et un rapport scientifique et financier final, après la mise en place de la formation.
- Aucune dépense salariale n'est éligible sur le financement apporté par l'AUF.

Types d'activités éligibles :

Nature de la dépense	Consignes à respecter	Pourcentage maximal du financement AUF
Mobilités d'enseignement et de perfectionnement pour l'équipe pédagogique	<p>La durée maximale de chaque mission est de 10 jours. Elle vient en complément des échanges et des formations à distance.</p> <p>Le projet doit prévoir des solutions de remplacement si, pour des raisons diverses, ces missions ne peuvent pas se réaliser.</p> <p>Transports : billets d'avion, de train en classe économique, achetés au tarif le plus avantageux ;</p> <p>Frais d'hébergement et de repas ne dépassant pas 140 € par jour dans un pays du Nord et 110 € par jour dans un pays du Sud (selon la Classification des pays d'après l'indice de développement de la Banque Mondiale).</p>	40%
Missions d'expertise	<p>La durée des missions varie de 2 à 5 jours.</p> <p>Transports : billets d'avion, de train en classe économique, achetés au tarif le plus avantageux ;</p> <p>Frais d'hébergement et de repas ne dépassant pas 140 € par jour dans un pays du Nord et 110 € par jour dans un pays du Sud (selon la Classification des pays d'après l'indice de développement de la Banque Mondiale).</p>	40%
Mobilités étudiantes (Stages professionnels)	<p>Transports : billets d'avion, de train en classe économique, achetés au tarif le plus avantageux ;</p> <p>Allocation ne pouvant dépasser le barème de l'AUF en vigueur à la date de notification, soit par mois, 810 € pour une mobilité au Nord et 570 € pour une mobilité au Sud.</p>	50%
Dotations pédagogiques	Liste non-exhaustive de dépenses éligibles : acquisition d'ouvrages, abonnement à des bases de données, logiciels spécialisés...	10%
Cours de mise à niveau linguistique	Cours de mise à niveau en français	10%
Création de plateforme d'enseignement à distance	Liste non-exhaustive de dépenses éligibles : achat de licence, développement et hébergement de plateforme de formation à distance	10%

CALENDRIER

- 27 février 2023 : Lancement de l'appel à projets
31 mars 2023 : Clôture de l'appel à projets
30 mai 2023 : Publication des résultats de l'appel à projet et envoi des conventions aux porteurs des projets
Septembre 2023 : Réception des conventions signées et démarrage des projets

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être complet, le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- **Formulaire de candidature** dûment complété EN LIGNE dans les délais impartis, accessible à l'adresse suivante : [Formulaire - Renforcement de l'adéquation des formations diplômantes francophones au Moyen-Orient - 2023](#) ;
- **Attestation d'accord du plus haut responsable de l'établissement de rattachement de la formation** (établissement demandeur) ;
- Annexe budgétaire (estimatif de l'ensemble des recettes et des dépenses prévues dans le cadre de la formation) ;
- Annexe budgétaire détaillée du soutien sollicité auprès de l'AUF ;
- **Programme de la formation** (pour chaque formation, préciser l'année d'études, l'intitulé, le nombre de crédits, le nombre d'heures, le nombre d'heures de cours dispensées en français, le nombre d'heures de cours dispensées dans une autre langue) ;
- Lettres de soutien des partenaires indiquant précisément leurs contributions au projet ;
- CV actualisé du responsable du projet.

Toutes les pièces du dossier doivent être rédigées ou traduites en français, au format .PDF

L'absence de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier.

Joindre tout document complémentaire considéré pertinent.

Un exemplaire imprimé peut être sollicité ultérieurement par la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF.

Le dossier électronique doit être soumis en ligne **au plus tard le 31 mars 2023**.

POUR TOUTE QUESTION RELATIVE À CET APPEL À PROJETS, MERCİ DE NOUS CONTACTER À L'ADRESSE SUIVANTE :

L'établissement candidat est situé dans l'un des pays suivants de la région Moyen-Orient :

Contacteur :

ARABIE SAOUDITE CHYPRE DJIBOUTI ÉGYPTE ÉMIRATS ARABES UNIS ÉTHIOPIE IRAK IRAN	JORDANIE LIBAN PAKISTAN PALESTINE QATAR TURQUIE SOMALIE SOUDAN YÉMEN	DIRECTION RÉGIONALE MOYEN-ORIENT (DRMO) Rue de Damas Villa F, Cité Bounoure B.P. 11-81, Riad El Solh - Beyrouth, Liban Tél (standard) : +961 1 420 270 Courriel : master-mo@auf.org Site Internet : www.auf.org/moyen-orient
--	--	--

Les dispositifs d'appui de la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.auf.org/moyen-orient/>